

l'archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, s'exprime

*Entretien publié par "Donne, Chiesa, Mondo", le supplément mensuel de l'Osservatore Romano de mars 2024. Propos recueillis par Marie-Lucile Kubacki.*

Archevêque d'Alger et franco-algérien, Jean-Paul Vesco, soixante et un ans, a longuement réfléchi à la notion de fraternité et d'altérité, l'un des fruits de son expérience en Algérie et de son appartenance à l'ordre dominicain, qui imprègne sa réflexion sur les femmes.

« Oui, l'Église a un problème »

L'Église catholique a-t-elle un problème avec les femmes ?

La formulation de la question est un peu provocatrice, mais oui l'Église a depuis des siècles un problème avec les femmes, comme d'une façon générale les deux autres monothéismes et peut-être la plupart des religions. Cela ne vaut pas excuse, il aurait été tellement bon et légitime qu'il en fut différemment pour le christianisme depuis les origines ! A quelques heureuses exceptions récentes près, les femmes sont absentes de la gouvernance et du commentaire de la parole de Dieu lors de la célébration dominicale, alors qu'elles sont présentes partout ailleurs. Elles sont la chair des paroisses, elles sont souvent l'âme des églises domestiques que sont les familles et ce sont encore elles qui, la plupart du temps, s'occupent du catéchisme.

Dans notre représentation, l'Église est par définition atemporelle, une Église patriarcale hors des courants, des modes et des outrages du temps. Or, en l'absence d'une implication beaucoup plus forte des femmes dans des fonctions de responsabilité et de visibilité, notre Église court paradoxalement le risque de devenir une Église démodée, non pas atemporelle mais anachronique et dépassée dans son organisation. L'Église catholique, c'est-à-dire universelle, si elle n'est pas du monde est bien inscrite dans le monde et elle ne peut pas se réfugier dans une logique de niche auto référencée par rapport au monde.

La question des responsabilités des laïcs et donc aussi des femmes a été largement soulevée lors des consultations qui ont précédé le synode : aujourd'hui le problème saute aux yeux. La guerre des enfants de chœur qui voudrait qu'il n'y ait que des garçons autour de l'autel comme cela se voit en certains endroits, ne passe plus. Dans les dicastères du Vatican où les femmes commencent à être plus nombreuses qu'autrefois, et où elles occupent de plus hautes responsabilités, l'atmosphère est radicalement différente. Il suffit de quelques femmes pour que, déjà, la curie ne soit plus cet entre soi clérical malheureusement si facilement stigmatisable.

On dit souvent qu'il serait aujourd'hui impossible de réunir un concile au niveau de l'Église universelle en raison de la difficulté matérielle à rassembler plus de 5000 évêques. Mais là n'est plus la question. L'image de la salle Paul VI, pendant le synode, avec des cardinaux, des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, des laïcs, hommes et femmes, autour des tables sur un même plan manifeste un basculement d'époque, la prise de conscience qu'il est devenu impossible de décider seulement entre évêques. D'une certaine manière, le synode sur la synodalité a très naturellement rendu

obsolète la perspective d'un concile Vatican III ! Qui pourrait aujourd'hui imaginer que l'avenir de l'Église puisse se discerner dans une assemblée d'évêques seulement ?

Quelle est la place des femmes dans la gouvernance du diocèse d'Alger ?

Dans notre diocèse, j'ai voulu m'entourer d'une équipe restreinte en plus des différents conseils. Elle est composée des principaux responsables qui forment la curie diocésaine : vicaire général, secrétaire générale, économ, économ-adjointe, responsable de la diaconie et moi-même. Il se trouve que cela forme une équipe composée de quatre femmes et deux hommes. La plupart des décisions sont réfléchies ensemble. D'une façon plus générale, je vis dans un environnement essentiellement féminin et c'est du bonheur au quotidien ! Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'accrochages. Un jour, l'une d'elles m'a lancé : " à la fin, de toutes façons, c'est toi qui décides !". C'est vrai, et c'est une vraie question. Dans notre Église catholique, les décisions sont assumées par l'évêque qui les incarne. Le modèle peut sans doute évoluer. A ce titre les modèles de gouvernance dans la vie religieuse peuvent être inspirants : beaucoup de décisions sont prises par des chapitres ou des conseils élus, et les limitations au pouvoir de décision des supérieurs ne retirent rien à leur pouvoir symbolique. Cela dit, il me semble que dans la plupart des cas, la confiance qui naît de la connaissance mutuelle et de la poursuite d'un projet commun, fait que la plus grande partie des décisions font l'objet d'un large consensus quand ce n'est pas l'unanimité. En dans tous les cas, les avis de chacun et chacune ont été entendus et ont pesé d'une façon ou d'une autre sur la décision qui s'en ressent. Je crois que c'est une expérience forte pour chacun et chacune, moi y compris !

Derrière la question des femmes il y a celle de la place des laïcs...

Bien sûr ! Lors de la phase diocésaine du synode sur la synodalité, dans le diocèse d'Alger, le souhait des chrétiens natifs du pays à participer à la vie de l'Église a été fortement exprimé. Ils considèrent à juste titre l'Église comme leur Église car algérienne. Pourtant, ils se sentent marginalisés au profit de permanents que nous sommes, essentiellement religieux et étrangers, qui depuis l'indépendance du pays constituent l'essentiel des forces vives de l'Église. De fait, ils étaient quasiment absents des instances de décision. Nous avons entendu cet appel et en avons tenu fortement compte dans la composition des différents conseils épiscopal, économique et pastoral. Au conseil épiscopal, il y a trois prêtres, une religieuse, une focalarine et 4 laïcs algériens dont 2 femmes. Cela change totalement l'atmosphère. Là encore, nous sortons d'un entre-soi. Ce n'est pas toujours facile et rien n'est gagné, mais nos codes, nos évidences, sont à remiser au placard. Il nous faut apprendre à nous comprendre et à mesurer l'abîme d'incompréhension qui parfois nous sépare dont nous n'avons pas conscience car il n'avait pas de lieu d'expression. Notre Église doit devenir beaucoup moins cléricale, c'est un enjeu pour l'Église universelle à tous les niveaux et en tous lieux. Cet enjeu n'est pas dépourvu d'une revendication de pouvoir, avec tout ce que cela peut avoir de désagréable. Mais reprocher à l'autre de vouloir prendre un pouvoir signifie souvent l'exercer soi-même sans forcément en avoir conscience. C'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup de mal à entendre écarter les revendications de femmes dans l'Église par un : "pourquoi veulent-elles le pouvoir ?"

Dans un certain nombre de sociétés, le fonctionnement de l'Église se trouve en tension sur ces questions avec l'idéal démocratique !

Le principe d'organisation hiérarchique de l'Église est d'inspiration monarchique...étant sauve la succession héréditaire ! C'est l'organisation humaine qui est depuis presque l'origine la garante de l'unité, et elle a plutôt fait ses preuves. En tous les cas, nous sommes cela. Cela n'exclut pas en son sein des fonctionnements et des instances plus démocratiques à l'instar des monarchies modernes. Nos frères et sœurs des Églises protestantes ont viscéralement cette culture démocratique, c'est-à-dire synodale, et nous aurions sans doute beaucoup à apprendre d'eux dans ce grand mouvement de synodalité à la mode catholique initié par le Saint Père. La dynamique synodale ne va pas s'arrêter, elle va s'étendre et se répandre à tous les niveaux de l'Église sans pour autant remettre en cause sa structure sacramentelle. Tout retour en arrière apparaîtra vite complètement anachronique parce que l'Église est l'affaire de tous les baptisés. Ma conviction profonde est que la responsabilité dans l'Église, dont les questions de pouvoir sont une dénaturation, augmente en même temps qu'elle se partage. Partager la responsabilité c'est l'augmenter et notre Église souffre d'un grand déficit de prise de responsabilité.

Que pensez-vous du diaconat féminin ?

A titre personnel, je l'appelle de mes vœux ! Il me semble impossible de priver les fidèles, et donc moi aussi, de la réception féminine de la Parole de Dieu. Aucun des arguments avancés ne m'a jamais convaincu. Alors oui, j'aimerais que cette question du diaconat féminin avance ou qu'à tout le moins un pas de plus soit fait dans le sens de l'autorisation des femmes, et plus généralement des laïcs formés, à commenter la parole de Dieu dans le cadre de la célébration dominicale. A la différence du ministère presbytéral, le diaconat féminin trouve des racines dans la tradition de l'Église et je peine à voir les objections qui peuvent lui être opposées, sauf à réserver le chœur, c'est-à-dire l'exercice du sacré, au masculin. Sur cette question des ministères, comme sur celle de la gouvernance, l'horizon se dévoile et s'élargit en marchant. Ce qui semblait impensable hier peut si facilement devenir une évidence demain. Une présence uniquement masculine dans le chœur, les grandes processions d'entrée exclusivement masculines nous semblent aujourd'hui aller de soi. En sera-t-il toujours ainsi ou cela nous apparaîtra-t-il un jour trop anachronique ? Le seul fait de se poser la question opère déjà un changement du regard...

Le problème ne vient-il pas du fait que l'on considère souvent les vocations féminines non pas en soi, mais par rapport aux vocations masculines ?

En effet, la vocation féminine dans l'Église est traditionnellement pensée en terme de complémentarité. Ce n'est plus suffisant, il faut aussi la penser en terme d'altérité. La vocation féminine vaut par elle-même. Cette dimension d'altérité est à présent très présente dans la vie conjugale. Les tâches sont partagées, les deux parents peuvent travailler, s'occuper des enfants... Chacun les accomplit dans sa différence de sexe, de caractère... Ce sont les mêmes tâches effectuées différemment. C'est vrai pour tous les domaines de la société. Comment penser qu'il ne puisse pas y avoir un écho de cette évolution sociétale au sein de l'Église dans la façon dont sont exercés les charismes et les ministères, dans le respect de la tradition qui n'est pas un corps mort mais un corps vivant, à la fois immobile et toujours en mouvement.

Cette question de l'altérité renvoie à celle de la fraternité. En effet, la fraternité à la fois requiert et rend possible l'altérité. Ce n'est pas tout à fait le cas de la paternité spirituelle. Je crois à la paternité spirituelle, en tant que frère dominicain en formation j'en ai fait l'expérience. Mais cette paternité spirituelle, je l'ai reçue d'un frère, d'un alter-ego autrement plus avancé que moi dans la vie religieuse, et aussi dans la sainteté. S'il n'était

pas décédé avant, j'aurais pu être son prieur provincial. J'ai du mal avec la paternité spirituelle institutionnalisée telle que nous la vivons dans l'Église. Les rôles ne s'inversent jamais à l'instar de la paternité dans la vraie vie où les relations ne cessent d'évoluer entre des parents et des enfants sur l'ensemble d'une vie. Un jour, les enfants prennent soin des parents. Il en va différemment du patriarche qui conserve son autorité jusqu'à la mort. Et dans ce sens, la paternité spirituelle institutionnalisée me semble davantage un modèle patriarcal que paternel. La fraternité, comme dans une vraie fratrie, rend possible toutes les formes de relations. Une grande sœur pourra avoir un temps un rôle maternel vis-à-vis de son petit frère. Il en restera toujours quelque chose, mais chacun vivra l'altérité fondamentale qu'ils ont reçue du fait d'être l'une et l'autre enfants de mêmes parents. La vie se chargera de faire évoluer leur lien, et peut-être un moment de l'inverser.

Je crois profondément que notre Église a davantage à se penser comme une communauté de frères et de sœurs. C'est le témoignage le plus haut qu'elle puisse donner au monde. Davantage qu'une lutte de pouvoir, le rééquilibrage nécessaire entre clercs et laïcs, entre hommes et femmes est un enjeu d'altérité et de fraternité. Si j'aime être appelé frère plutôt que père ou monseigneur, ce n'est pas par fausse modestie ou coquetterie, c'est précisément en raison de cet enjeu d'altérité qui ne relève pas d'un choix mais d'une évidence : j'ai besoin des frères et des sœurs de mon diocèse, comme j'avais besoin de mes frères dominicains pour être ce que je suis pour eux.

19 mars 2024